



Le médecin de famille doit être avisé afin de s'assurer que les précautions appropriées sont prises dans le cadre des soins apportés à son patient. Lors de la notification au médecin de famille, les informations suivantes peuvent être fournies: identification du patient, organisme détecté, site de prélèvement et précautions supplémentaires recommandées. Vous pouvez orienter le médecin de famille vers la liste des ressources de Santé publique Ontario, dans la section Ressources supplémentaires, et lui recommander de consulter le Bureau de santé publique local ou Santé publique Ontario si un soutien supplémentaire est nécessaire.

Contexte

Candida auris est un pathogène fongique émergent qui peut être résistant à de nombreux agents de traitement et de désinfection. Les infections invasives provoquées par *C. auris* sont associées à des taux de mortalité élevés et on a démontré que cet organisme provoque des éclosions prolongées dans les milieux de soins de santé.

L'identification et la gestion précoces des cas, ainsi que la prévention de la colonisation, sont des moyens clés de prévenir la propagation de *C. auris*. Des cas de *C. auris* ont été signalés en Ontario et sont susceptibles d'augmenter au fil du temps. Cet algorithme peut être utilisé dans tous les milieux de soins de santé par les établissements de soins pour malades hospitalisés et pour patients externes ou ambulatoires.

Ressources supplémentaires

1. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Labstract : *Candida auris* reference identification and susceptibility testing [En ligne]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2019 [cité le 16 avril 2024]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/Lab/lab-sd-131-candida-auris-reference-id-susceptibility-testing.pdf>

Glossaire

Précautions supplémentaires :

Pratiques de prévention et de contrôle des infections requises en plus des pratiques de base.

Candida haemulonii : Une levure pathogène émergente qui peut provoquer des infections chez les humains. L'agent pathogène est résistant à plusieurs médicaments antifongiques et désinfectants et peut être trouvé dans les milieux de soins de santé.

Contact : Personne exposée à une personne colonisée ou infectée par un organisme résistant aux antibiotiques d'une manière qui permet la transmission (p. ex., compagnon de chambre).

Précautions contre la communication par les contacts :

Utilisées en plus des pratiques de base pour réduire le risque de transmission d'agents infectieux par contact avec une personne infectieuse. Lorsque les précautions contre la transmission par les contacts sont mises en œuvre, des blouses et des gants devraient être utilisés comme

équipement de protection individuelle par les travailleurs de la santé et les visiteurs.

Isolat : Une seule espèce de bactéries obtenue à partir d'une culture pure.

Candida non albicans : Levures pathogènes faisant partie de l'espèce *Candida* qui peuvent causer des infections chez les humains et qui sont différentes de *Candida albicans*.

Prévalence ponctuelle (dans le contexte de *C. auris*) : La surveillance pour toutes les infections ou colonisations par *C. auris* existantes et nouvelles dans un établissement de soins de santé en une seule journée. Elle peut fournir un moyen rapide d'estimer l'ampleur des infections associées aux soins de santé dans un établissement de soins de santé à un seul point dans le temps (p. ex., tester tous les patients ou résidents d'une zone définie, comme une unité précise, à un seul point dans le temps pour déterminer combien d'entre eux sont colonisés par un micro-organisme précis).

2. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses. Guide provisoire de prévention et de contrôle du *Candida auris* [En ligne]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2019 [cité le 26 juillet 2023]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/P/2019/pidac-ipac-candida-auris.pdf>